

Allocution du Haut-Commissaire

-
Mardi 17 août 2021

-
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

Quand **nous nous étions exprimés avec le Président Fritch le 11 août**, nous avons indiqué que si la situation sanitaire venait à se dégrader, nous adopterions de nouvelles mesures. C'est pour cette raison que nous sommes à nouveau ici ce soir.

En effet, tous les matins nous faisons le point dans une cellule de crise Etat/Pays qui rassemble tous les acteurs qui participent à la gestion de crise.

Et aujourd'hui, le constat est très clair : en 6 jours seulement la situation s'est à nouveau dégradée.

Six longues journées et nuits pour tous les soignants et pour toutes celles et ceux qui luttent contre cette redoutable épidémie.

Et je me contenterai de citer juste **quelques chiffres** qui parlent d'eux-mêmes :

-il y a 6 jours, le 10 août, le nombre d'**hospitalisations** était de 185 ; il était ce matin de 294 et nous sommes parvenus au maximum des capacités d'accueil actuelles. Et nous avons 38 personnes en réanimation, chiffre jamais atteint.

-il y a 6 jours, le **taux d'incidence** était de l'ordre de 1400, aujourd'hui il est de plus de 2 600/100.000.

-il y a 6 jours le **nombre de cas actifs** était de près de 4000, et aujourd'hui il est de 7000.

Si la situation est très difficile, je souhaite une nouvelle fois m'adresser aussi aux indécis et aux sceptiques dès le début de mon intervention : en métropole comme au FENUA **plus de 90% des personnes qui sont hospitalisées en réanimation depuis le début de la vague du variant Delta n'étaient pas vaccinées**. Il faut insister sur ce point : le ministre de la santé M. Jacques Raynal a parlé « d'épidémie de non-vaccinés ».

Egalement nous avons eu de nombreux décès, 76 depuis le 30 juillet. Sur ces 76 décès, il y avait deux personnes seulement qui avaient un schéma vaccinal complet mais qui souffraient aussi de très importantes comorbidités. Donc il faut rapprocher ces chiffres.

Par contre, et ça il faut le retenir aussi, aux Marquises, où nous avons une grande partie de la population qui est vaccinée (80 % en moyenne), l'hôpital de Nuku-Hiva n'accueille quasiment aucun cas de COVID lourd...

Alors comprenez bien mon propos, je ne suis pas en train de faire de la propagande basique pour la vaccination, mais quand même un petit peu. Car c'est un moyen de se sauver, c'est un fait, une évidence, à un moment il faut rappeler les chiffres. Je peux comprendre les doutes et interrogations, mais à un moment donné il faut regarder la réalité.

Et il faut savoir ce que c'est la réalité d'un service de réanimation, c'est terrible, c'est dur, pour ceux qui y sont et pour le personnel soignant.

Dans ce contexte d'urgence, je serai bref pour vous annoncer les nouvelles dispositions qui vont être adoptées, car nous allons tous rapidement retourner au travail pour lutter contre le COVID :

*

I/Premièrement, je vous rappelle que nous avons déjà mis en place un certain nombre de règles pour contrer la progression de l'épidémie

Ces règles sont plus que jamais d'application.

Nous avons déjà durci les mesures en deux temps, **le 30 juillet et le 6 août dans un premier temps**, et je les rappelle succinctement.

C'était la limitation des rassemblements ; les compétitions sportives à huis clos ; la limitation de la jauge c'est-à-dire le nombre de personnes pouvant fréquenter les établissements recevant du public (ERP) ; c'était un certain nombre d'événements qui étaient interdits et tous les regroupements.

-les rassemblements sur la voie publique limités à 10 personnes,

Tout ceci est maintenu, il ne doit plus y avoir de rassemblement.

Dans un **deuxième temps, le 11 août**, nous avons durci les mesures pour éviter les regroupements :

-le couvre-feu (21h-4h du matin),

-le confinement le dimanche à Tahiti et Moorea,

-le maintien des contrôles à l'arrivée à l'aéroport même si les touristes sont quasiment tous vaccinés.

Vendredi dernier, avec le président Edouard FRITCH nous avons consulté **les tavana des îles du vent** qui ont donné leur approbation à ces mesures et nous ont assuré de leur engagement via l'action des PCS.

Vendredi nous avons également consulté **les représentants des principales confessions** de Polynésie française que je souhaite remercier pour leur implication constante dans la lutte contre le virus et pour le sens des responsabilités dont ils font preuve.

En effet, quasiment tous ont décidé de réduire, voir de suspendre temporairement, l'accueil dans les édifices du culte. J'attends aujourd'hui la réponse de l'Église Protestante Maohi pour qu'elle s'engage je l'espère dans cette même voie. C'est important que les Eglises s'engagent d'elles-mêmes dans cette voie de la sagesse, c'est un acte citoyen, un acte de responsabilité.

Dans leur très grande majorité également, les responsables des cultes ont fait part de leur position en faveur du recours à la vaccination comme seul moyen raisonnable de sortir de la crise sanitaire.

*

II/En deuxième lieu, la situation sanitaire nécessite d'aller plus loin dans les mesures de freinage des chaînes de contamination et dans le renforcement de nos capacités hospitalières.

1) En accord avec le Pays, j'ai décidé **de renforcer les mesures de restriction des déplacements et de les étendre géographiquement.**

Le confinement sera ainsi renforcé et les restrictions couvriront désormais tout le week-end à Tahiti et Moora.

Cette mesure est étendue aux îles de Huahine, Raiatea et Tahaa en raison de chiffres record de contamination et de la forte tension qui pèse sur l'hôpital d'Uturoa.

Nous prendrons également des décisions du même type pour certaines îles des Tuamotu-Gambier, comme Makemo ou Fakarava où les taux de contamination sont importants et cela sera précisé prochainement par un arrêté à venir.

En application de cette mesure : cela signifie qu'à compter de 21h le vendredi et jusqu'à 4 h du matin le lundi, **l'ensemble de la population de ces îles devra respecter l'interdiction des sorties et circulation**, sauf motifs impérieux ou dérogatoires. Motif familial impératif, motif professionnel pour aller travailler, ou pour raison de santé. Il sera également possible de se rendre dans les magasins et les marchés alimentaires pour acheter des produits de première nécessité en journée. Et les forces de l'ordre ont reçu l'instruction de faire appliquer strictement ces mesures. J'ai pu le constater moi-même au cours du week-end dernier, ces mesures sont respectées par les polynésiens, et il y a eu de bonnes organisations dans les magasins d'alimentation ou au marché de Papeete pour respecter les consignes données.

Donc on précisera sur le site du Haut-commissariat les points de détail d'application de ces mesures.

Toutefois, je vous demande de retenir une chose simple : **le week-end il vaut mieux rester chez soi**. Sortir faire des courses oui, mais les plages bien sûr demeurent interdites.

Cela signifie que durant la semaine et jusqu'à nouvel ordre, les activités pourront se poursuivre, notamment pour tout ce qui relève de l'école et du travail et des motifs professionnels.

Dans les moments très difficiles que nous traversons, chacun doit avoir **une conscience aiguë de sa responsabilité** : port du masque, respect des gestes barrières, respect des protocoles sanitaires spécifiques mis en place pour certaines activités, je pense aux magasins et aux restaurants. C'est la seule condition pour pouvoir maintenir ces activités.

Notre objectif c'est donc d'éviter ces rassemblements où il y a contamination souvent dans un cadre familial et amical, c'est les grands rassemblements, il faut éviter de se retrouver trop nombreux. C'est ça l'objectif premier des mesures que nous prenons.

2) La deuxième mesure porte sur **l'entrée en vigueur effective du dispositif de limitation des déplacements à l'intérieur de la Polynésie pour protéger les archipels** au vu des moyens restreints d'EVASAN et de la saturation des hôpitaux du territoire.

Sur ce point, nous allons sortir demain différents textes, arrêtés Etat/Pays en cours de finalisation et qui seront publiés dans les prochaines heures. Ce dispositif s'appliquera **à compter de ce jeudi 19 août à minuit, c'est-à-dire pratiquement à compter de la journée de vendredi**.

Concrètement, la limitation des déplacements domestiques reposera sur les principes suivants, qui sont simples :

1^{er} principe : dans un premier temps, ce nouveau dispositif ne sera applicable que pour les transports à destination des archipels et au départ de Tahiti ou de Moorea. C'est-à-dire Tahiti/Moorea vers les Iles sous le Vent, vers les Tuamotu, vers les Marquises, vers les Australes.

Les navettes Tahiti/Moorea ne sont pas concernées à ce stade par cette mesure, même si nous n'excluons pas de la mettre en œuvre.

Et cela concerne les **transports aériens et les navires de transport de passagers**.

2^e principe : les voyageurs de plus de 12 ans bénéficiant d'un schéma de vaccination complet reconnu par les autorités de santé de Polynésie pourront se déplacer librement, sous réserve d'apporter la preuve de leur vaccination au transporteur ;

3^e principe : les voyageurs de plus de 12 ans ne bénéficiant pas d'un schéma vaccinal complet devront justifier qu'ils remplissent deux conditions pour pouvoir réaliser leur déplacement :

-tout d'abord ils devront attester d'un **motif impérieux** relevant uniquement de critères professionnel, familial ou de santé. Ce motif impérieux fera l'objet d'une déclaration sur l'honneur disponible prochainement sur le site du Haut-commissariat qui devra être présentée au transporteur. C'est-à-dire concrètement Air Tahiti ou à la gare maritime lors de l'embarquement.

-d'autre part, ils devront présenter un **test négatif** antigénique de moins de 48h (ou PCR de moins de 72h).

J'insiste bien sur le fait qu'il s'agit, pour les personnes non-vaccinées, de conditions CUMULATIVES : MOTIF IMPERIEUX + TEST.

Les tests seront à la charge du voyageur et pourront notamment être réalisés auprès des **officines de pharmacie** que le Pays vient d'autoriser à pratiquer des tests et à délivrer des attestations simplifiées permettant de voyager en cas de résultat négatif.

Certains **s'inquiètent d'ores et déjà du coût de ces tests et du délai** pour les obtenir. Je me contenterai de rappeler à ce propos qu'une solution gratuite et durable est offerte depuis maintenant depuis plusieurs mois : il s'agit bien sûr de la **vaccination**. C'est le meilleur moyen pour se simplifier la vie pour se déplacer.

3)La troisième mesure porte sur le **renforcement des capacités hospitalières**.

Nous avons accueilli hier avec le Président du Pays **15 infirmiers de la réserve sanitaire nationale, spécialisés dans le domaine de la réanimation. Ils ont commencé à travailler ce matin.**

Ils sont venus des quatre coins de métropole pour soutenir le centre hospitalier du Taone qui ne peut plus faire face tout seul au nombre croissant des hospitalisations.

Mais nous sommes conscients que cela ne suffit plus. Et ce matin **j'ai demandé au gouvernement national et à santé publique France un renfort dans les meilleurs délais possibles de la réserve sanitaire**, en infirmiers mais aussi en médecins, pour la première fois.

Egalement, j'ai demandé également que **toutes les forces de sécurité civile de Polynésie-française s'engagent aux côtés des soignants**. Qu'il s'agisse des sapeurs-pompiers, des associations agréées de sécurité civile des bénévoles qui participent à la lutte contre le virus en aidant au transport des malades, à la réalisation des tests de dépistage et au suivi administratif des malades qui se présentent dans les structures de soins.

Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là, il faut aller au-delà.

Et je voudrais lancer un appel à tous les professionnels de santé, qu'il s'agisse de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants qui sont présents sur le territoire.

Nous allons mettre en place **une plate-forme, Pays et haut-Commissariat, pour que ces personnes se signalent** et pour qu'on puisse éventuellement les utiliser pour venir appuyer le personnel de santé mobilisé à l'hôpital. Mais si ce ne sont que quelques personnes, aujourd'hui on a besoin de tous les bras pour pouvoir faire face à ce virus.

Il faut être conscient que les mesures annoncées sont très contraignantes, mais pour **aller au-delà, il ne reste pas beaucoup de mesures**. Aller au-delà ça serait mettre à l'arrêt les commerces, surtout ceux de Papeete, Pirae, Faa'a là où ils sont concentrés, ce serait arrêter les restaurants mais on est plus très loin du confinement.

Ça signifie que si la situation ne s'améliore pas très rapidement nous serons obligés de passer au confinement.

Bien sûr cela serait un coup dur pour l'économie du Pays, mais il ne faut pas l'exclure. C'est pour cette raison qu'il doit y avoir un respect plus que jamais des règles sanitaires, et qu'il faut s'engager pour la vaccination.

Nous essayons d'éviter cette situation avec le Président, mais là nous sommes dans une situation très très grave.

Mais il ne faut pas perdre espoir pour autant, grâce à la mobilisation de tous. Le nombre de personnes vaccinées est aussi en augmentation (41 % des personnes de plus de 18 ans complètement vaccinées), il y a eu une accélération de la vaccination ces derniers jours, mais ce n'est pas encore suffisant pour nous protéger du variant que nous connaissons, peut-être d'un nouveau variant, et il faut maintenir ce rythme pour mettre toutes les chances de notre côté.

Donc continuez à vous faire vacciner, respectez les gestes barrières et la réglementation sanitaire, c'est ça qui doit être notre préoccupation majeure à tous pour nous en sortir, ensemble, merci de votre attention.